



RÈGLEMENT

L'association LES AZIMutée.e.S avec le concours de ses partenaires organise l'opération « **Je cours pour soutenir la recherche contre les cancers du sein** ».

Cette opération n'est pas une compétition sportive mais un événement solidaire qui a pour objectif de sensibiliser les populations à la campagne « Octobre Rose » et qui est organisé au profit de l'association **Ruban Rose**.

Article 1 : Modalités

Date : du 1^{er} au 31 octobre.

Distance : Libre.

Lieu : Libre.

Objectif : Du 1^{er} au 31 octobre chaque personne inscrite est invitée à aller courir ou marcher dans le lieu qu'il (elle) souhaite et pour la distance qu'il (elle) souhaite. Pour valider sa contribution le participant devra prendre une photo avec le maillot sur le parcours et envoyer sa trace (format GPX) ou une photo de son téléphone ou de sa montre indiquant le nombre de kilomètres parcourus à l'adresse e-mail suivante : octobreros@lesazimutees.fr

Article 2 : Conditions d'inscription

Les inscriptions se font exclusivement sur le site <https://adeorun.com/> (rechercher Octobre Rose)

L'organisateur s'engage à reverser l'intégralité des frais d'inscription (hors frais d'organisation) à l'association Ruban Rose.

Toute inscription avant le 15 juillet 2022 donne droit à un maillot collector.

Le tarif d'inscription est fixé à 10€ (10€99 avec les frais bancaire).

Attention : tout engagement implique l'acceptation et le strict respect de ce règlement.

Article 3 : Assurance

Tous les engagés déclarent être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels.

L'opération « Je cours pour soutenir la recherche contre les cancers du sein » n'est pas une compétition, c'est une opération solidaire et tous les participants y participent sous leur entière responsabilité.

En s'inscrivant à cet évènement les participants déclarent être informés de ce point et acceptent de participer sous leur entière responsabilité.

Ils dégagent l'association LES AZIMuté.e.S, organisatrice de l'évènement, de toutes responsabilités pour quelques réclamations que ce soit, concernant toutes les blessures personnelles, décès ou dommages matériels survenus lors de l'opération.

Article 4 : Annulation

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle, d'évolution des règles sanitaire ou de toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'évènement sans que les acteurs puissent prétendre à un remboursement des frais d'inscription.

Article 5 : Droit à l'image utilisation d'image

Tous les participants autorisent les organisateurs de l'opération « Je cours pour soutenir la recherche contre les cancers du sein » ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation (réseaux sociaux par exemple), sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Article 6 : Comment ça marche ?

Chaque participant est libre de courir ou de marcher avec le maillot qui lui sera remis (attention à la date butoir pour être certain de la taille) quand il le souhaite et où il le souhaite (ville, parc, forêt, plage, sur tapis, etc...) entre le 1^{er} et le 31 octobre.

Pour que sa sortie soit validée il doit fournir une photo du maillot ainsi que la trace GPX ou une photo de son téléphone ou de sa montre indiquant le nombre de kilomètres parcourus lors de sa sortie.

La photo ainsi que la trace de la sortie doivent être envoyé(es) dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : octobrerose@lesazimutees.fr

Chaque soir l'organisateur publiera sur la page Facebook de l'évènement quelques photos du jour ainsi que le compteur des kilomètres parcourus depuis le début de l'opération.

Si vous ne souhaitez pas que votre photo apparaisse sur cette page il suffira de l'indiquer dans votre message.

Article 7 : Retrait des maillots

Les maillots seront à retirer le samedi 24 septembre et le dimanche 25 septembre de 10h à 19h45 au magasin Décathlon – Centre commercial DOMUS 16 Rue de Lisbonne, 93110 Rosny-sous-Bois.

Pour rappel nous garantissons la coupe ainsi que la taille du maillot pour toute inscription avant le 15 juillet. Au-delà de cette date la distribution se fera suivant la disponibilité du stock restant et par ordre d'inscription.

Nous vous invitons donc à vous inscrire avant le 15 juillet.